

Prolongation du LIA IFUMI pour 1 an

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 13 juillet 2023  
Délibération 2023/07/CR-030**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

*Vu la délibération 2022/09/CA003 du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2022 qui approuve le projet du modèle d'allocation des ressources pour le budget 2023 ;*

*Vu la délibération 2022/11/CR-037 de la commission de la recherche en date du 15 novembre 2022 qui approuve la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2023 ;*

Considérant la demande de prolongation du LIA IFUMI pour une année,

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable à la prolongation du LIA IFUMI pour 1 an et attribuent un soutien financier de 2 500 € au laboratoire IFUMI pour l'exercice budgétaire 2023.**

Toulouse, 17 juillet 2023

**Le Président,  
Le Président**

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 0  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0